1874

NOTICE

LE DOCTEUR HILAIRE MALEWICZ

SES OBSÈQUES

MONUMENT FUNÈBRE ÉLEVÉ PAR SOUSCRIPTION.



ORLÉANS. — IMP. ERNEST COLAS.


CHARLES
ORLÉANS

1874

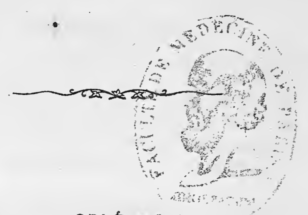
NOTICE

—

LE DOCTEUR HILAIRE MALEWICZ

SES OBSÈQUES

MONUMENT FUNÈBRE ÉLEVÉ PAR SOUSCRIPTION.



ORLÉANS

IMPRIMERIE ERNEST COLAS

VIS-A-VIS DU MUSÉE.

—

1874

NOTICE

LE DOCTEUR HILAIRE MALEWICZ

SES OBSÈQUES

MONUMENT FUNÈBRE ÉLEVÉ PAR SOUSCRIPTION.

PREMIÈRE PARTIE.

§ 1er. — VIE ET MORT DU Dr HILAIRE.

L'affliction fut grande à Marchenoir et dans les communes voisines quand une maladie cruelle et une mort prématurée vinrent enlever le bon docteur Hilaire Malewicz à l'affection générale.

Depuis longtemps il n'était plus un étranger pour toute cette population dans laquelle il avait retrouvé comme une grande famille. Depuis près de 40 ans, il avait eu à tous les foyers sa part des joies et des douleurs les plus intimes. Ici, il avait sauvé et conservé à l'amour

d'une mère son enfant, à une famille son chef, à un père sa fille; là un mari, une épouse, là un frère, là une sœur se rappelaient qu'il avait partagé leurs anxiétés pendant la maladie, leurs joies quand il avait réussi et leur douleur quand ses efforts avaient été impuissants; car, sous des dehors graves, on découvrait un fonds de tendresse et de bonté inépuisable.

Dans toute maison où il était appelé, le médecin devenait un ami et ce fut, sur cette terre, sa plus douce récompense d'une vie remplie de dures épreuves.

Il était né dans le village de Ros, district Wolkowysk, gouvernement de Grodno, ci-devant royaume de Pologne, le 24 juillet 1808, du mariage de Simon Malewicz, ministre de la religion grecque, et Rosalie Jotkowska. Ces dignes parents lui apprirent de bonne heure, par les préceptes et par l'exemple, la pratique de la vérité, de la justice et de la bienfaisance : heureux les enfants à qui il est donné de recevoir au foyer paternel cette salutaire éducation première.

Appliqué au travail et à l'accomplissement de tous ses devoirs, il fit rapidement de solides études au collége de Swyztocz, puis à l'Université de Vilna et remplissait déjà les fonctions de médecin militaire dans le corps des chasseurs

à cheval, lorsque la malheureuse Pologne tenta vainement d'échapper au joug moscovite et lutta héroïquement de novembre 1830 à septembre 1831 contre des forces plus que décuples.

Il prit part à diverses batailles livrées en Lithuanie, spécialement le 19 juin, sous les murs de Vilna, le 24 à Wuydun, le 12 juillet sous Pawoudyn et Wozm et un certificat du major Grabowski du 30 août 1831 constate qu'il a servi avec zèle et dévoûment.

Réfugié peu après en France avec toute l'émigration, il compléta à Montpellier de fortes études médicales; il y fut reçu docteur le 24 juillet 1834, suivant diplôme délivré le 22 août même année, et le certificat des examens constate que tous ont été passés avec les notes *bien et très-bien.*

Il vint deux ou trois ans après se fixer à Marchenoir. Là, privé de toutes les joies de la famille (1) il consacra entièrement son existence solitaire à l'étude et au travail.

(1) Plus tard, après avoir été plus de 25 ans sans nouvelles de sa famille, il put enfin correspondre avec elle et eut le bonheur de voir sa plus jeune sœur, Mlle Caroline, venir en 1861 demeurer avec lui et l'entourer de son affection.

Il fut aussi visité quelques mois avant sa mort par deux autres sœurs dont l'une, Mlle Olga, put rester jusqu'au dernier jour avec Mlle Caroline et recevoir avec elle pour toute la famille les derniers adieux de ce frère bien-aimé.

Familier avec un certain nombre de langues, il se délassait de ses pénibles fonctions dans des études littéraires et historiques, comparant les histoires des peuples et leurs institutions. Il espéra longtemps la résurrection de sa malheureuse patrie, et lorsqu'en 1848 la République fut proclamée en France, il crut quelque temps qu'enfin l'Ère de la Vérité et de la Justice allait s'ouvrir pour les peuples de l'Europe appelés selon les généreuses aspirations de 1789, à une alliance fraternelle et féconde.

Ces enivrantes illusions durèrent peu. L'ambition, l'égoïsme, l'intrigue ne tardèrent pas à prévaloir sur les rêves généreux. Puis vint le coup d'État du 2 décembre 1851 et les mesures politiques qui en furent la suite et qui atteignirent même les représentants de la Loi et de la Nation. Le bon docteur fut aussi arrêté, lui homme de bonne intention s'il en fût, qui comprenait si bien que l'ordre vrai et la liberté vraie sont corrélatifs et inséparables. — Son emprisonnement fut un exemple frappant des iniquités qui marquent les persécutions politiques. Enfin, 2 mois après il fut heureusement rendu à ses occupations et à ses malades ; il vécut plus retiré que jamais, heureux, quand il avait quelque loisir, de pouvoir se délasser dans de petites occupations agricoles et horti-

coles. En est-il en effet de plus attrayantes pour l'homme simple, ami de la nature qui s'y sent élevé en collaboration avec son auteur ?

Ces instants de douce tranquillité étaient courts et rares, car la tâche du médecin de campagne est rude pour l'homme consciencieux qui compâtit aux souffrances et misères de toute espèce dont il est entouré et qui rencontre si souvent dans la demeure du pauvre un dénûment qui le désole et qui rend plus difficiles la guérison et la convalescence.

Quand sa vieille expérience, qui ne le trompait guère, lui faisait reconnaître de la gravité dans la maladie soit du pauvre, soit du riche, alors il allait, poussé par son cœur, ne tenant compte ni de l'heure, ni de l'intempérie, ni du besoin d'alimentation ou du repos, ni du soin de sa propre santé qui s'affaiblissait sensiblement. — Ce repos et ces soins qu'il recommandait à ses malades, il ne put se les accorder, et bientôt il vit s'aggraver d'une manière fâcheuse cette affection organique dont il portait depuis un certain temps le germe.

Dès le mois de mars 1873, il la constatait dans son testament, ainsi que la prévision d'une fin prochaine. Le 29 septembre, il reçut la visite bien affectueuse d'un de ses meilleurs amis, le docteur Dufay, président de l'association mé-

dicale et député de Loir-et-Cher, et l'auteur de cette notice, qui était à l'entrevue, vit avec un grand serrement de cœur, d'après l'entretien des deux amis, qu'il n'y avait nul espoir de guérison. En effet, malgré tout son courage et toute son énergie, il dut, dès le commencement de novembre renoncer à toute visite, à toute sortie et bientôt se vit presque absolument privé de sommeil et d'alimentation.

Cependant, pendant de longs mois encore, il fut en proie à des douleurs incessantes et de plus en plus cruelles que cherchaient vainement à calmer les confrères affligés avec lesquels il avait été le plus souvent en rapport et dont les visites sincèrement amicales étaient pour le pauvre malade de douces consolations.

Enfin l'heure de la délivrance sonna, il expira le 1er mars 1874. Son âme, éprouvée déjà par de longues souffrances morales, avait supporté avec la même force et la même patience cette longue agonie. Elle monta, pure et méritante, vers les destinées supérieures auxquelles l'appelaient les lois divines, lois immuables établies de toute éternité par la justice infaillible et l'infinie bonté de ce Dieu unique, père universel, but suprême de nos aspirations :

« Notre Père qui êtes aux cieux, que votre « nom soit sanctifié, que votre règne arrive, etc.»

§ 2. — OBSÈQUES

OUVERTURE D'UNE SOUSCRIPTION.

Quoique sa fin fût prévue, elle fut cependant le signal d'un deuil général.

Nous transcrivons ici, selon qu'il fut inséré dans un journal de la localité, le compte-rendu de ses obsèques.

« Mardi dernier (3 mars 1874) la petite ville de Marchenoir présentait un touchant et imposant spectacle.

« On conduisait à leur dernière demeure les restes mortels d'un homme qui laissera dans le pays de longs et douloureux regrets. Le cercueil était porté à bras : beaucoup avaient désiré cet honneur, on avait dû le réserver à la compagnie de sapeurs-pompiers, qui l'avait vivement revendiqué. M. le juge de paix, M. le maire, le représentant de l'association médicale du département et le plus ancien des trois confrères qui lui avaient prodigué dans sa dernière maladie leurs soins affectueux, portaient les cordons du poële. Le conseil municipal entier accompagnait ce convoi pour lequel le clergé avait voulu déployer la plus grande pompe des cérémonies catholiques, et M. le curé avait déclaré que tout

serait gratuit pour celui qui avait passé sa vie en actes de charité.

« Dans cette foule innombrable qui suivait et que l'église fut insuffisante à contenir, les sanglots qui s'échappaient de tous côtés, témoignaient que tous venaient de faire une perte cruellement sentie.

« La vie de celui qui était tant pleuré pourrait se raconter en quelques mots : tout pour la patrie et le prochain, rien pour soi.

Après le service, à l'inhumation, M. Moutardot, membre du conseil d'arrondissement, maire de Marchenoir, s'est exprimé en ces termes au nom de toute la commune :

« Au nom de la commune de Marchenoir,
« je viens exprimer les regrets si profonds que
« nous ressentons de la mort de M. Hilaire.

« Dès sa jeunesse, comme vous savez, il fut
« élevé à l'école du malheur, mais son âme s'est
« en quelque sorte aguerrie contre l'adversité;
« et par là se sont développées les grandes
« qualités que vous lui connaissiez. Il était d'un
« grand dévouement, d'un esprit et d'un juge-
« ment droit et loyal; sa générosité et son dé-
« sintéressement sont connus de tous. Il eut pu
« acquérir une certaine fortune depuis plus de
« trente années qu'il a vécu parmi nous, mais

« il aspirait plus haut. Il avait en vue de sou-
« lager les souffrances de l'humanité, et son
« talent médical lui en a procuré maintes et
« maintes fois l'occasion. C'est bien, Messieurs,
« le plus beau don que l'on puisse faire, celui
« de prodiguer son talent. Le spectacle de l'as-
« sistance qui entoure sa tombe témoigne de
« ses vertus, et sa belle âme, dans les régions
« célestes qu'elle a su conquérir, doit en éprou-
« ver une bien vive satisfaction.

« Mais nous, Messieurs, nous ne devons pas
« laisser passer cette noble existence, sans lui
« témoigner un souvenir de reconnaissance.

« Aussi, la commune de Marchenoir, se ren-
« dant l'écho de tous, ouvre aujourd'hui à la
« mairie une souscription pour élever à notre
« regretté défunt un monument funèbre qui
« servira à perpétuer sa mémoire et le souvenir
« de ses bienfaits parmi nous. »

Ensuite M. Houdin, ancien juge de paix, vieil ami du défunt et son compagnon de captivité lors des persécutions qui suivirent le coup d'État du 2 décembre 1851, a prononcé les paroles suivantes :

« Sur le bord de cette fosse nous avons à
« dire un suprême et douloureux adieu ;

« Adieu, Hilaire Malewicz, adieu, noble « Polonais !

« Ame d'élite, empreinte à la fois d'une sim- « plicité touchante et d'une véritable grandeur ;

« Médecin érudit autant que modeste, tou- « jours conduit par le cœur, par le dévouement « et la commisération.

« Autour de nous, de tous côtés, s'est élevée « cette exclamation : où retrouver des soins aussi « éclairés, aussi affectueux, aussi désintéres- « sés ?

« Ces regrets universels ne sont-ils pas le « plus éloquent éloge et les souffrances soula- « gées ne sont-elles pas les meilleurs titres « devant le souverain juge ?

« Il était devenu l'un des fils adoptifs de la « France et j'ai su quel amour sincère et pro- « fond il portait à cette mère d'adoption, sans « oublier pour cela sa première mère, sa « chère Pologne, véritable sœur de notre France, « sœur par le sang généreusement répandu sur de « glorieux champs de bataille et mêlé, pour la « même cause, sous le même drapeau, sœur « par de communes aspirations pour la liberté « et l'affranchissement des peuples.

« Il avait fait partie de cette jeunesse enthou- « siaste qui, à la fin de 1830, se leva tout entière « par un pieux et sublime élan pour sauver, s'il

« était possible, cette patrie mutilée, asservie, « expirant sous une atroce oppression.

« Tous ceux de notre âge peuvent se souvenir, « avec attendrissement, des sympathies univer- « selles qui se manifestèrent dans toute la « France et chez les peuples voisins, pour cette « sainte cause; on applaudissait avec admira- « tion aux efforts héroïques de ces braves « martyrs du patriotisme, mais aucun gouver- « nement ne vint prêter l'appui de ses armes « à la noble victime, et, malgré des prodiges « de vaillance, la malheureuse Pologne, écrasée « par le nombre, succomba sous les coups im- « pitoyables du colosse Russe, noyée dans le « sang et dans les larmes.

« Et pendant plus de 40 ans, le pauvre pros- « crit porta dans son cœur, sur la terre d'exil, « le deuil de cette patrie à laquelle il avait tout « sacrifié, loin des lieux regrettés de sa nais- « sance et de sa jeunesse, loin d'une famille ho- « norable et nombreuse qu'il affectionnait et « dont il ignora longtemps le sort.

« Honneur aux femmes courageuses qui, à « travers les distances et les obstacles, lui ont « apporté les consolations de cette famille ab- « sente et de la patrie pour lui impérissable.

« Douloureux démembrements de la patrie, « nous aussi, nous devions les connaître !

« En présence de malheurs si grands et si
« peu mérités, on se laisserait presque aller à
« demander avec découragement où est la jus-
« tice de Dieu ?

« C'est qu'en effet cette justice serait bien in-
« complète si tout était fini pour nous avec cette
« courte vie.

« Mais par-delà la tombe (nous n'en pouvons
« douter, tant de sacrifices ne seront pas vains)
« oui, par-delà la tombe, Dieu nous réserve des
« existences supérieures, dans lesquelles puisse
« se continuer pour nous l'accomplissement de
« ses lois éternelles.

« Là, nous l'espérons, nous pourrons, d'un
« point de vue plus élevé, mieux apercevoir
« les conditions de l'ordre universel et les rai-
« sons de cette loi mystérieuse de progrès et
« de solidarité qui rattachent les unes aux autres
« les destinées des nations comme les exis-
« tences individuelles passées ou futures et
« toutes nos actions avec leurs conséquences
« infinies.

« Là, plus d'un proscrit sera glorifié.

« Là, nous comprendrons mieux que l'ini-
« quité et la violence ne peuvent engendrer que
« malheur et que la seule voie du bonheur, la
« seule voie de salut pour tous et pour chacun,
« est celle si constamment suivie par notre ami,

« celle de la vérité, de la justice, de l'amour et
« de la charité mutuelle.

« Là, enfin, s'appliqueront ces paroles de
« l'Evangile : *Heureux ceux qui pleurent, car ils*
« *seront consolés; heureux ceux qui ont faim et*
« *soif de justice, car ils seront rassasiés.*

« Au revoir, nous l'espérons, ami vénéré,
« que ton exemple nous inspire et nous sou-
« tienne ! »

M. le docteur Lutier, au nom de l'association médicale de Loir-et-Cher, remplaçant son président, l'honorable docteur Dufay, ami du défunt, mais qui s'est trouvé retenu à l'Assemblée, a exprimé ainsi les regrets et les sympathies de tous ses membres :

« L'association médicale de Loir-et-Cher n'a
« pas voulu quitter l'un de ses fondateurs les
« plus aimés, sans lui dire le dernier adieu, et
« c'est pour cela, Messieurs, que je viens vous
« parler de l'homme que nous regrettons du
« fond du cœur.

« L'absence, les obligations de la vie pu-
« blique, ont empêché notre Président, l'excel-
« lent docteur Dufay, de remplir ce devoir que
« mon émotion me rend à la fois si doux et si
« pénible.

« Cette émotion, vous la partagez tous et
« vos sentiments répondent aux miens. Aussi,
« Messieurs, n'est-ce point un discours, en-
« core moins un panégyrique que je viens faire
« ici. L'homme, vous l'avez connu, sa vie s'est
« écoulée au milieu de vous. Étranger, il avait
« consacré à la France son savoir et ses ver-
« tus. Il a vécu en faisant le bien, et la mort est
« venue l'arracher à l'affection et à la reconnais-
« sance méritées par un long dévouement.

« Elle est venue trop tôt, mais ne l'a pas sur-
« pris ; il avait ce qui permet de bien mourir,
« la conscience du devoir accompli.

« C'est là son histoire, celle du moins que
« tout le monde a connue ; mais il en eut une
« autre qu'il cachait avec le soin et la modestie
« des grandes âmes, celle de son inépuisable
« charité. Vous le savez, vous, dont les misères
« ont été consolées et dont les pleurs accom-
« pagnent son cercueil. Pleurez ! Les larmes
« vraies sont la plus précieuse offrande à ceux
« qui franchissent le seuil de l'Eternité !

« Un mot encore, messieurs : veuillez ne
« pas oublier qu'un médecin vous parle et que
« le confrère que nous venons de perdre est
« pour nous un modèle. J'ai dit sa charité, elle
« était d'autant plus méritoire qu'il était pauvre,

« je suis fier de le proclamer, et qu'il est mort « pauvre, et nous rappelle à la mémoire le sou« venir des grands hommes de la Rome an« tique, dont la République payait les funérailles.

« Je vous laisse avec cette pensée, elle ex« plique mieux que toute autre notre admira« tion et nos regrets ; et maintenant, il nous « reste à nous unir dans un adieu suprême et « une suprême espérance. »

Un vénérable prêtre en retraite, M. Manget, de Marchenoir, si populaire et si aimé, s'associe au deuil général, rappelle le dévouement du docteur, d'abord à la sainte défense de sa patrie, et ensuite sur la terre d'exil au soulagement des nombreuses souffrances qui se rencontrent sur son chemin; comme le Christ, il passait en faisant le bien : *transiebat benefaciendo.*

Il termine en racontant qu'en 1848 une jeunesse trop prompte à décider voulait remplacer la croix par un arbre de la liberté et que la parole du docteur par eux tant respectée leur apprit que la croix avait été le premier arbre de liberté.

M. Léon, qui exerce la médecine depuis peu dans le voisinage, et qui, à chaque pas, retrouve la trace des vertus et du dévouement du docteur Malewicz, a senti le besoin de se joindre aussi

à l'expression des sentiments universels devant cette fosse où les restes du noble proscrit reposeront loin de la patrie et d'une famille aimée, mais dans un lieu où le souvenir de ses bienfaits fera longtemps, dit-il, le sujet des entretiens du foyer.

Après la cérémonie, le registre de la souscription se couvrait de signatures, et chacun se retirait pensif et recueilli, se sentant meilleur devant tous ces témoignages qui honoraient à la fois celui qui les inspirait et ceux qui les donnaient.

Par l'exemple de cet homme, qui avait tant d'amis et d'admirateurs et pas un ennemi, on comprenait que réellement le bonheur général découlerait naturellement d'une charité mutuelle.

Un journal de Gallicie, le Kray, dans son numéro du 20 mars, parla aussi, au nom de l'émigration polonaise, de la perte qu'elle venait de faire en la personne du Dr Hilaire dont la vie modeste, digne et utile avait honoré l'émigration et contribué, dans sa petite sphère, à resserrer les vieux liens d'amitié de la France et de la Pologne.

Cet article signale l'inépuisable générosité du

docteur et raconte que depuis 40 ans son nom se trouvait sur toutes les listes de secours, qu'aucun appel près de lui n'avait jamais été fait en vain et que quelque minces que fussent ses ressources, il avait trouvé, en chaque occasion, le moyen d'y prélever son offrande pour ses compatriotes malheureux.

Deux délibérations prises par le Conseil municipal de Marchenoir le 31 mars 1874 et par les membres du Bureau de Bienfaisance, décidèrent qu'en considération des services rendus par le Dr Hilaire à la population de Marchenoir et de la charité dont il avait fait preuve envers les malheureux, la concession du terrain pour la fosse et le monument funèbre serait gratuite et à perpétuité.

Dans sa séance du 15 avril, l'association médicale du département qui avait déjà en plusieurs occasions, et finalement au moment de ses obsèques, donné à cet excellent confrère des marques toutes particulières d'estime, vota une somme de 300 francs pour concourir aux dépenses de l'érection du monument funèbre, et un grand nombre de clients et d'amis y ajoutèrent leurs souscriptions particulières.

L'état et le compte en seront détaillés à la fin de la présente notice.

§ 3. — ÉRECTION ET INAUGURATION D'UN MONUMENT FUNÈBRE.

Un monument funèbre fut donc érigé conformément à tous ces vœux. Il a été reproduit par la photographie; il porte les inscriptions suivantes :

AIMONS-NOUS
LES UNS LES AUTRES

A HILAIRE MALEWICZ
POLONAIS PROSCRIT EN 1831,
MÉDECIN 37 ANS A MARCHENOIR,
DÉCÉDÉ LE 1er MARS 1874
LA POPULATION ENTIÈRE
DU PAYS
ET LA SOCIÉTÉ MÉDICALE
DU DÉPARTEMENT.

Souvenir
d'une vie d'honneur
de dévouement et de charité

A perpétuité
concession gratuite.
Délibération du 31 mars 1874.

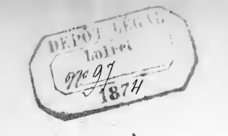
L'inauguration religieuse en eut lieu le dimanche 31 mai 1874.

A la fin de cette cérémonie, M. Moutardot, maire de Marchenoir, fit à la nombreuse assistance l'allocution suivante :

« Lorsque nous avons conduit M. Hilaire à sa dernière demeure, nous avons prié pour son



CHARLES ORLEANS


DÉPÔT LÉGAL
Loiret
N° 97
1874

âme et exprimé nos regrets. Il en est de même aujourd'hui. En nous retirant avec le morne silence de la tristesse, nous avons désiré avoir de lui un souvenir. C'est le monument que nous inaugurons actuellement. Il est dû à l'élan spontané d'un pieux sentiment; il est l'œuvre d'une souscription volontaire et amicale.

« Elle permettra encore d'offrir des photogaphies du monument et le portrait en quelque sorte vivant du bon et charitable docteur. Ceux d'entre nous qui le possèderont, le conserveront religieusement dans leur foyer et, en le voyant, ils s'inspireront du précepte du divin maître qu'il a pratiqué : Aimons-nous les uns les autres. Nous le lèguerons aux nôtres, afin qu'ils se rappellent que l'amour du prochain a pour récompenses : la tendre affection de ses parents et amis, la profonde estime et l'amitié sincère de ses concitoyens et collègues.

« Adieu, aimé et respecté M. Hilaire, adieu. »

Ensuite M. Houdin exprima au nom de ce défunt ami et de sa famille leur reconnaissance dans les termes suivants :

« Béni soit pour nous tous ce monument funèbre, à la fois enseignement et souvenir qui nous unit aujourd'hui dans de communs sentiments de regrets et de consolation.

« Il rappellera l'existence modeste, labo-

rieuse et utile que nous avons tous regretté de voir prématurément tranchée, l'affection réciproque qui s'était établie entre le bon docteur et ses clients et l'élan généreux de la population de Marchenoir et des environs pour cette œuvre de pieuse commémoration. M. le Maire en a pris l'initiative avec un empressement dont tous lui ont su gré, et le Conseil municipal et le Bureau de bienfaisance s'y sont associés à l'unanimité.

« Enfin par la grande part qu'a bien voulu y prendre aussi l'Association médicale du département, ce monument témoignera aussi de l'esprit de véritable confraternité qui règne dans cette corporation honorable et de l'estime et affection que ses confrères portaient à cet excellent ami.

« Ah ! s'il avait pu prévoir, sur son lit de douleur, des hommages si unanimes et si éclatants, sa grande modestie n'eut jamais pu consentir à les accepter, mais tant de marques d'attachement auraient profondément ému son cœur si sympathique et il en eut ressenti une reconnaissance immense.

« Qu'il me soit permis de me rendre ici l'interprète de ce sentiment, autant qu'il m'est possible, envers tous, au nom de notre défunt ami, au nom de sa famille et particulièrement au nom des deux sœurs à qui il a été donné de pouvoir lui rendre en France les derniers devoirs.

« Quand elles vont quitter pour jamais cette tombe, aujourd'hui objet de leur culte, quand elles vont retourner seules dans cette patrie lointaine et infortunée, elles pourront, avec une fierté bien légitime, raconter aux autres membres de la famille, combien celui qui en fut autrefois séparé si douloureusement, sut ici faire honorer leur nom et leur nation ; elles diront aussi que la population au milieu de laquelle il vécut ne fut point ingrate, qu'elle sut apprécier ce beau caractère, que, vivant, elle l'entoura de ses respectueuses sympathies, que, mort, elle lui décerna un large tribut d'honneurs et de regrets ; elles diront enfin que cette famille avec laquelle nous sommes en ce moment en communion de deuil sera toujours remplacée ici, que cette fosse et ce monument ne seront point abandonnés à l'indifférence et à l'oubli, mais au contraire constamment environnés de nos respects et de nos soins pieux. »

Le bon curé Manget, qui aimait beaucoup le docteur, renouvela aussi à cette cérémonie la manifestation de ses regrets ; il exposa les consolations offertes par la religion ; il rappela que la vie du docteur était bien la mise en pratique de ce précepte placé, dit-il, par une main amie sur la croix surmontant le monument et qui résume à lui seul tout l'enseignement du Christ.

Il rappela enfin la légende historique d'après laquelle Constantin vit dans les airs en lettres de feu la promesse de vaincre par ce signe sacré.

N'est-ce pas en effet au signe du Christ, c'est-à-dire à l'amour, à l'esprit de justice et de fraternité, qu'est réservée dans toutes les questions la victoire définitive?

Jésus n'a-t-il pas condamné toutes les mesures de violence et de compression par ces paroles trop méconnues: « Remettez votre épée dans « le fourreau, car celui qui se servira de l'épée « périra par l'épée, » et « si j'ai mal parlé, « montrez-moi en quoi je me suis trompé, et si « j'ai bien parlé, pourquoi me frappez-vous? »

Ne faisons donc appel qu'à la douceur, à la persuasion, et surtout :

Aimons-nous les uns les autres.

SECONDE PARTIE.

Compte-Rendu de la Souscription.

CHAPITRE Ier

PRODUIT GÉNÉRAL.

Pour le détail, voir à la fin du présent, la table alphabétique par ordre de localités (1).

RÉCAPITULATION.

§ 1er. Produit des souscriptions dans le canton.........	455 fr. 75 c.
§ 2. Produit des souscriptions hors canton................	81 »
§ 3. Montant de la souscription de l'Association médicale du département de Loir-et-Cher.	300 »
Total.....	836 fr. 75 c.

(1) Pour que l'érection du moument fût bien l'œuvre de tous et non celle particulière de quelques fortes souscriptions, le maximum de chacune avait été fixé à 3 fr.

CHAPITRE II

EMPLOI.

	FR.	C.
Mémoire du marbrier pour monument, inscription et entourage.....	253	»
Frais de port, charrois, déchargements	21	»
Frais de maçonnerie, socle, dés, pose et peinture (mémoires Richard, Hardouin, Depuichauffray et Viron).	80	»
Evaluation des frais et faux frais pour correspondances, avis pour l'inauguration, réserve pour entretien de fosse et monument, commissions pertes à collectes et autres à détailler au compte définitif...............	32	75
Evaluation des frais prélevés sur les souscriptions de 1 fr. 50 c. et audessus pour les photographies qui devront illustrer les exemplaires de ces souscriptions, y compris 100 exemplaires pour l'association médicale et ceux à distribuer aux groupes de souscriptions inférieures..........	380	»
A reporter....	766	75

Report....	766	75
Evaluation de partie des frais d'impression, le surplus étant payé en dehors	30	»
Evaluation du reliquat à verser au Bureau de Bienfaisance...........	40	»
TOTAL PAREIL...	836	75

Le compte définitif qui sera arrêté et détaillé, restera joint au cahier de la souscription aux archives de la mairie de Marchenoir.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES SOUSCRIPTIONS

PAR ORDRE DE LOCALITÉS.

§ Ier. — SOUSCRIPTIONS DANS LE CANTON.

COMMUNE DE MARCHENOIR.	FR.	C.
Augazeau (Jules), cultivateur......	1	»
Augazeau (Louis), cultivateur	1	»
Augazeau (Vincent), cultivateur.......	3	»
Ballon-Moltu (Ve), propriétaire	»	50
Balthazar, brigadier de gendarmerie.............	2	»
Barbier, maçon....	»	50
Barrault, voiturier.	»	60
Beulay (Lucien), domestique........	»	50
Bezard-Lumeau (de) épicière.........	»	30
Bigot (Eugène) charpentier..........	1	»
Bigot (Médard) père charpentier......	»	50
Bigot (Toussaint), charpentier,.....	1	»
Blanchard (Adolphe), cultivateur.	3	»
Blanchard (Adolphe) fils.........	1	»
Blanchard (Gustave) terrassier........	1	50
Blusson, marchand de vin...........	3	»
Boucher (Alexandre) propriétaire......	3	«
Boucher (Jules) propriétaire.........	3	»
Bourdin-Breton (Ve) aubergiste.......	2	»
Bourdin - Boucher (François), cultivateur...........	2	»
Bourdin - Femeau (Ve), cultivateur.	2	»
A reporter....	32	40

	FR.	C.
Report...	32	40
Bourdin (Lucie), cultivateur..........	2	»
Boutet, gendarme..	2	»
Breton père, perruquier...........	»	50
Breton (Henri), tuilier..............	»	50
Brulé - Blanchard, bûcheron........	»	50
Brulé (Candide), boulanger..........	2	»
Brulé (Victorien), cultivateur.......	2	»
Brulé (Michel), id.	1	»
Cavoisy (veuve), propriétaire.........	2	»
Champion (François), greffier de justice de paix...	2	»
Charpignon aîné, charpentier......	2	»
Charpignon (Adol.), charpentier......	»	50
Chartier (Nicolas), propriétaire	1	50
Chesneau (charron).	1	»
Chrétien (Adrien), charcutier	»	50
Cochet (Victor), menuisier	2	»
Cochet - Martineau, cultivateur.......	1	»
Cormier (Apollinaire...........	»	50
Cormier (Charles), bûcheron	»	50
Cormier (Eugène), tuilier..........	»	50
Cormier (Louis), tuilier..............	»	50
Cormier-Barillault, journalier.......	»	10
A reporter....	57	50

	FR.	C.
Report....	57	50
Cormier-Cochet, fendeur............	1	»
Cosneau (Désiré), scieur au long....	»	50
Cosson (Frédéric), bûcheron........	»	50
Cosson (Michel), bûcheron..........	»	50
Créquigne-Cormier, marchand.......	1	50
Créquigne (Aignan), terrassier........	1	»
Dady (père), terrassier............	»	50
Dady (fils), terrassier............	»	50
Darnault (Jules), adjoint, cultivateur.	3	«
Darnault (dame)...	3	»
Daudin, gendarme.	2	»
Deniau (Jean-P.), jardinier........	»	25
Deniau-Brulé, fendeur...........	»	50
Depuichaffray (Fr.), maçon.........	2	»
Doucet, sabotier...	1	»
Dubo s (Célestine), chez M. Martin..	3	»
Dufour (Charles), sc. au long.........	1	»
Dufour (Emile), sc. au long..........	1	»
Dufour (Félix), sc. au long.........	1	»
Dufour (Raoul), son fils.............	»	50
Dufour (Jules), sc. au long.........	»	50
Dulery, juge de paix............	3	»
Durand (Pierre), maréchal........	1	»
Ferrand (Etienne), cantonnier......	»	50
Forêt (Gentien), fendeur............	1	50
A reporter....	88	25

	FR.	C.
Report....	88	25
Fournier-Richard, terrassier........	»	50
Fournier-Séjourné, aubergiste.......	2	»
Garnier (Adrien), cultivateur.......	2	»
Garnier (Arsène), cultivateur.......	1	»
Garnier (Jacques), cultivateur.......	2	»
Garret-Lebrun (Ve), propriétaire.....	3	»
Garret (Vincent) père, propriétaire	3	»
Garret (Cécile), recev. des postes..	3	»
Garret (Constance), propriétaire.....	3	»
Garret (Alexandrine), propriétaire.	3	»
Gault (Alphonse), terrassier........	3	»
Gault-Serreau, cafetier.............	3	»
Gault (Math.) père.	2	»
Gigot (Léopold) fendeur............	»	50
Girard (François)...	»	50
Gourdin (Louis) fils, terrassier........	1	»
Gournin-Gauthier (Louis).........	»	50
Gourdin-Guyon, terrassier..........	»	50
Gourdin (Pierre), journalier......	»	50
Gourdin-Leroy (L.) jardinier........	3	»
Gourdin-Leroy (fe) (Isoline).........	3	»
Guillard, perceptr..	3	»
Guillaume, agent-voyer...........	3	»
Hamelin (Basile), fendeur.........	1	»
Hamelin (Léon), fendeur............	1	»
A reporter....	136	25

	FR.	C.
Report....	136	25
Hardouin (Jacques), tailleur de pierres	2	»
Huguier, cordonnier	»	50
Landeroin, canton.	»	50
Lantigny (Auguste).	1	50
Latron (François)..	»	10
Legras, médecin...	3	»
Lemée (Michel)...	»	50
Leroy (Paul), sabot^r	3	»
Lonqueue - Terrier, berger...........	»	30
Lubin - Blanchard, journalier.......	»	50
Macé, capit. retrait.	3	»
Maillet, huissier...	3	»
Manget (abbé)......	3	»
Marcadet (Jacques), bûcheron........	»	25
Martin, propriét^re..	3	»
Megret (Nicolas), journalier.......	»	50
Megret (Pierre), menuisier..........	»	50
Metais fils, marchand de bois...	1	50
Mottu - Beauclair, ferblantier.......	2	50
Mottu (veuve), prop.	1	»
Moutardot, maire, notaire..........	3	»
Moutardot (dame).	3	»
Mulard-Breton, facteur............	1	50
Peschard (Pierre), boucher.........	1	»
Peschard (dame)...	1	»
Rentien - Gourdin, domestique......	»	25
Reveaux, ex-agent-voyer...........	2	»
Ricordeau (Alph.), fendeur.........	»	50
Roger, ancien juge de paix.........	3	»
Rougeoreille-Gourdin, aubergiste..	1	50
A reporter....	183	15

	FR.	C.
Report....	183	15
Rougeoreille (V^e), propriétaire.....	2	»
Rousseau, garde champêtre.......	»	50
Rousseau, plâtrier.	»	50
Rousseau - Venot, bûcheron........	»	25
Savoire, aubergiste,	3	»
Sejourné - Papion, maréchal........	3	»
Senéga, facteur....	1	50
Serron père, bourrelier...........	1	»
Serron fils, id.....	1	»
Simon-Cosneau, sc. au long.........	1	»
Terrier (Albert) fils, à Verdet.........	»	50
Terrier (Aristide), facteur..........	2	»
Terrier (Félix), bûcheron..........	1	50
Terrier (Zacharie), tourneur........	1	»
Terrier-Charpignon cultivateur.......	1	»
Terrier-Cochet (Grégoire)..........	1	»
Terrier-Cosson, bûcheron..........	»	50
Terrier - Créquigne (Théodore).......	1	50
Terrier - Sejourné (Abel)...........	3	»
Terrier-Sejourné f^e (Palmyre).......	3	»
Terrier - Solegre, cultivateur.......	1	»
Terrier-Terrier (Edmond), terrassier	3	»
Thiercelin (Arthur), charron.........	»	50
Thomas - Laroche, tuilier..........	2	»
Thomas-Laroche (f^e)	2	»
Thuault, instituteur	3	»
A reporter....	223	40

	FR.	C.
Report	223	40
Van Vanghen, curé.	3	»
Van Vanghen (De), née Flavie Lepine	3	»
Venot-Megret, fendeur............	1	»
Venot - Mestivier, journalier.......	1	»
Vilpou, boucher...	»	50
Viron, serrurier...	2	»
Vivier-Rougeoreille (veuve).........	3	»

COMMUNE D'AUTAINVILLE.

Deniau-Hallard....	»	50
Drivet - Gouin, de Chaise..........	3	»
Duchon, marchand tailleur.........	2	»
Ferrand, tailleur de pierres..........	2	»
Hallard-Terrier, aubergiste.........	1	50
Nouvellon, de la Pourcellière.....	2	»

COMMUNE DE BRIOU.

Allard-Courson(Ve)	»	50
Auger-Rabier,.....	1	»
Bailly-Sejourné....	2	»
Bleslu, berger.....	»	25
Boucher-Hallard...	»	50
Boucher-Cornilleau	»	25
Bourgeois-Mestivier	»	50
Boyer (Pierre).....	3	»
Boyer-Gaillard....	»	50
Boyer-Caillard.....	»	25
Charron (Pierre)...	»	20
Cornilleau-Ballon..	»	25
Couriou-Coutanceux	»	30
Couriou-Bourgeois.	»	25
Croissandeau-Amiel	»	50
Destouches - Tournois (veuve).....	2	»
Dufour (Alexandre)	1	»
Fauconnet-Hibert..	»	50
A reporter....	261	65

	FR.	C.
Report	261	65
Fauconnet - Veronneau...........	»	25
Filleau-Guillon....	»	25
Fortin-Mestivier(Ve)	»	50
Gallier (Eugène)...	1	»
Gandon(Célestin)..	»	25
Gauthier-Leroux...	»	30
Grugier-Bourgeois.	1	»
Grugier-Molimard.	1	»
Hallard (veuve)....	»	50
Letrosne (J.-Noël)..	»	50
Lidon-Fortin......	»	50
Lidon-Megret.....	»	50
Lidon-Pigé........	»	50
Marette-Bleslu....	»	25
Marette-Venot......	»	20
Marette (Ve Louis).	»	25
Marette (Moïse Ve).	1	»
Molinard(Alexand.)	1	»
Molinard (Casimir).	1	»
Molinard-Rabier...	1	»
Oxéant (Adrien)....	»	20
Pigé-Croissandeau..	»	30
Rabier-Couriou....	»	50
Rétif-Auger........	1	»
Rétif (veuve).......	»	25
Richard-Cornilleau.	»	75
Séjourné-Compoint.	1	»
Silly (Amédée).....	1	»
Verdier (Joseph)...	»	25

COMMUNE DE JOSNES

Léon, médecin.....	3	»
Riby, maire, notaire honoraire........	3	»

COMMUNE DE LORGES,

Bernier, cultivateur à Villemuzard...	»	30
Boray, cultivateur,	»	60
Boucheron, évangéliste............	»	50
Bourgeois-Grugier, maçon...........	»	50
Bourgeois-Marquenet.............	»	50
A reporter....	287	05

	FR.	C.
Report....	287	05
Charron-Dugué....	»	50
Cheron (Jean), journalier..........	»	15
Cochet-Destouches à Villemuzard.....	1	»
Cosson (Emile), à Villemuzard.....	»	50
Cosson père, marchand, id........	»	50
Cosson-Thauvin, cultivateur, id...	»	50
Déniau-Mestivier, fendeur..........	1	»»
Denis, maréchal à Villemuzard.....	»	50
Deschamps, cultivateur..........	»	50
Fourny-Rabier, id..	1	»
Gédéon (Alfred)...	1	50
Laboute-David.....	»	20
Menu (François), tisserand,........	»	50
Mestivier-Gond....	»	15
Moiret, curé,......	1	50
Perrault, maréchal,	»	50
Pigé (Léonard),....	»	50
Pinault, charpentier	»	15
Renard - Debruy, charron.........	»	50
Rabier (Frédéric), menuisier.......	»	25
Riby-Langé, maire.	1	»
Richard-Garnier v^e	1	»
Richard (Alph.) agent d'assuran..	»	50
Rossignol-Belton...	»	10
Rouballay-Cochet..	»	25
Rougeoreille, prop.	»	50
Séjourné (Aimable), à Villemuzard...	»	25
Siguret-Gentils...	»	50
Terrier (Eusèbe)....	»	30
Thauvin-Boutet....	»	50
Tournois-Dugué....	I	»»
Trublard, cultivat^r à Villemuzard...	»	30
A reporter....	305	15

	FR.	C.
Report....	305	15
Viard-Cosson, à Villemuzard.....	»	50

COMMUNE DE LA MADELEINE

Chamot, à Villeboilin.............	3	»

COMMUNE D'OUCQUES

Gimel, médecin....	3	«
Gimel (dame)......	3	»
Komorowski (Casimir), vétérinaire.	3	»
Rossignol (dame)..	2	»

COMMUNE DU PLESSIS

Fesneau (dame)...	3	»
Fesneau (Grégoire), cultivateur.......	3	»
Gaillard-Risset....	»	10
Hardillier - Garret (veuve), à la Deboiserie.........	3	»
Jouanneau père, aux Ecottais......	1	50
Jouanneau fils.....	2	»
Tournois (Clovis)...	»	50
Tournois (Frédéric)	»	50

COMMUNE DE ROCHES

Adam-Charron, cultivateur.........	1	»
Bailly (Henri)......	2	»
Beaujouan (Florentin).............	1	»
Beaujouan (Eugène)	1	»
Bonté-Mestivier....	3	»
Bouchery-Beaujouan..........	»	50
Bulois (Jean)......	1	50
Dousset - Abard (Jean-Baptiste)...	»	50
Fortin-Beaujouan..	»	50
Gandon-Cochet.....	1	»
A reporter....	345	25

	FR.	C.
Report....	345	25
Gentils-Mestiviér....	1	»
Grandin-Belessort..	»	50
Hardillier-Bonté, à Mauvenet........	3	»
Hardillier-Garret, à Mauvenet........	3	»
Rabier-Gentils.....	»	50
Rousseau (Célestin)	»	70
Rousseau (Victorine)............	»	50

COMMUNE DE SAINT-LAURENT-DES-BOIS

Blanchard (Célestin) propriétaire......	3	»
Masson............	3	»

COMMUNE DE SAINT-LÉONARD

Béquignon (Adrien) fils..............	1	»
Béquignon (Pierre) père............	»	50
Breton (Eugène), de Monchaix........	1	»
Charron, de Bardy.	3	»
Charron-Auzilleau, marchand........	1	»
Charron-Auzilleau, (dame)..........	1	»
Cocheux-Rougeaux.	»	75
Coignet (Edouard)..	»	50
Communeaux, ancien garde........	»	80
Coulmeau (Eugène).	1	»
Coulmeau-Blain (ve)	1	50
Coulmeau-Hatry,...	1	»
Darde (Edouard), maire............	3	»
Delahaye, bourrelier	3	»
Depuichaffray-Métais (Sylvain)....	1	50
Fauconnet (Elie)....	3	»
Fauconnet (Narcis.)	3	»
Fesneau (Charles)..	3	»
Gaussant-Blin......	»	50
A reporter....	390	50

	FR.	C.
Report....	390	50
Gauthier-Coupin (ve)	»	50
Gauthier-Lamy.....	1	»
Gauvoin, cordonnier	»	50
Gourdin - Terrier (Eugène), maçon.	»	50
Gousset-Mégret....	1	»
Guilbert (Hippolyte)	1	»
Houdin, ancien juge de paix..........	3	»
Houdin (dame)....	3	»
Juchet (Arthur), régisseur..........	3	»
Juchet (Eugène) fils	3	»
Laroche (Clovis), menuisier..........	3	»
Lebrun - Barrault (Adrien).........	3	»
Lebrun-Barrault (de)	3	»
Lebrun - Bourdonneau.............	3	»
Lebrun - Bourdonneau (dame).....	3	»
Lebrun (Jules), lycéen.............	3	»
Lepage-Lorgeou....	»	50
Lestrade, tuilier....	»	50
Marteau (Victoire) (demoiselle).....	2	50
Marteau (Aline) (dlle)	2	50
Mestivier (Lucien)..	2	»
Nouvellon-Vrain...	3	»
Perseval (Héloïse) (demoiselle)......	3	»
Plessard (dame ve)	1	»
Rabier-Dupré (de veuve)...........	2	»
Rivière (Edma) (dlle)	2	»
Rossignol (Octave).	1	»
Rossignol (Thomas)	1	»
Savoire (Gilbert)...	2	»
Savoire (Gustave)...	2	»
Terrier (Auguste), de Vacherie.....	1	»
Vorgères-Coulmeau (Louis)...........	»	50
Vorgères-Oury (ve).	»	25
A reporter....	451	75

	FR.	C.
Report....	451	75
Vivier-Nouvellon...	2	»
Vrain-Leroux......	1	»
Vrain (Auguste)....	1	»

§ 2. SOUSCRIPTIONS HORS CANTON.

PARIS.

Beauclair - Auger (Léon)........	3	»
Ombredane (Eusèbe) médecin.........	3	»
Oury - Beauclair, marchand de pianos..........	3	»
Gourdin (Alexandre) ébéniste.........	3	»

BEAUGENCY.

David, abbé........	3	»
Daguet (Elie)......	2	»
Gagé, pharmacien..	3	»
Main, ancien notaire	3	»

BLOIS.

Dufay, médecin, député..........	3	»
Dufay (De).........	3	»
Dufay (Dlle)........	3	»
Dufay (Pierre).....	3	»
Sonnier (de), conseiller général...	3	»
Sonnier (de) De veuve	3	»

CHAPELLE-ENCHERIE

Zieleniewski (Félix), à Maugué.......	3	»
A reporter....	499	75

	FR.	C.
Report...	499	75

MER.

Blondel, pharmacien..............	3	»
Mercier, médecin..	3	»
Ombredane (De), propriétaire......	1	»
Raimbault, ancien notaire..........	3	»

MORÉE.

Piédallu, médecin..	3	»

ORLÉANS.

Thauvin, notaire...	3	»

OUZOUER-LE-MARCHÉ.

Piédallu (Pascal), médecin.........	3	»
Piédallu (De)......	3	»
Piédallu (Thér.), Dlle	3	»
Piédallu (Noël), étud. en médecine,	3	»
Piédallu (Georges), lycéen...........	3	»

ROMORANTIN.

Brulé (Eugène), conducteur des ponts-et-chaussées.....	3	»

SANCHEVILLÉ.

Dmochowski (Wladimir), médecin,	3	»

§ 3. SOUSCRIPTION DE L'ASSOCIATION MÉDICALE DU DÉPARTEMENT

	300	»
TOTAL...	836	75

Orléans. — Imp. Ernest Colas.